

ber à la loi actuelle, est un système défectueux de publicité.

Le projet de loi vise : 1° Les formalités relatives à la constitution des sociétés, 2° Les garanties à donner aux actionnaires en cas de liquidation de la société, 3° la réorganisation complète du régime de publicité des sociétés...

Le projet de loi sur les sociétés étrangères pose les règles qui déterminent la nationalité des sociétés, réglemente leurs opérations, l'établissement des successions, leur liquidation, leur publicité, l'émission ouverte publique d'actions et d'obligations, etc.

SÉNAT

La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de M. Antonin Dubout.

Le Sénat prend en considération la proposition de M. Millon-Lucas tendant à modifier la loi sur les sociétés étrangères.

CHAMBRE DES DEPUTES

La séance est ouverte à deux heures quarante-cinq, sous la présidence de M. Buisson.

Le projet de loi sur les sociétés étrangères est discuté.

Le projet de loi sur les sociétés étrangères est discuté.

Le projet de loi sur les sociétés étrangères est discuté.

Le projet de loi sur les sociétés étrangères est discuté.

Le projet de loi sur les sociétés étrangères est discuté.

Le projet de loi sur les sociétés étrangères est discuté.

Le projet de loi sur les sociétés étrangères est discuté.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. Libere et une voisine, Mme Alfred Caburet, née Marie Eyckout, demeurant des soins à la pauvre femme, M. le docteur Durey, prévenu, arriva bientôt ainsi que M. le docteur Yassour. Celui-ci avait été appelé d'abord à la maison du meurtre et il apprit que Hermann venait de succomber.

Les praticiens ne peuvent encore se prononcer sur l'état de Julia Samsen. Elle porte au côté gauche du cou une blessure longue de 20 centimètres et assez large pour y placer la main.

Victor Hermans s'était précipité sur son amie, la main armée d'un couteau à virole qu'il avait en poche, à lame très effilée.

Il est à peine besoin de dire que les commentateurs vont leur train autour de ce drame, sur lequel on ne possède que quelques paroles entrecoupées échappées à la victime.

Une version qui paraît assez vraisemblable faisait cependant les frais de la plupart des conversations. On rapporte que l'on se trouvait en compagnie de Victor Hermans et Julia Samsen.

Le travail a été repris, mardi matin, dans les quelques ateliers où l'on avait encore chaud la veille. La grève est donc complètement terminée.

Chez les maçons Le syndicat des ouvriers maçons a demandé aux patrons une entrevue qui aura lieu aujourd'hui, mercredi. On espère que l'entente pourra se faire et mettre un terme à cette grève si préjudiciable pour les deux parties.

Une grève d'ouvriers peintres Une grève s'est déclarée mardi à midi au peignage de MM. Lorthois frères, rue Watkins.

Un grave d'ouvriers tourneurs Mardi matin, 10 tourneurs en cuivre sur 16 employés aux ateliers de constructions de M. Paul Dierbuck, rue de Valenciennes, se sont mis en grève.

Un drame mystérieux à MARCQ-EN-BARŒUL Deux victimes. — Un homme qui se coupe la gorge, après avoir tenté de tuer son amie. — Le mystère. — Est-ce une double tentative de suicide ?

Un drame horrible a mis en émoi dans la soirée de mardi la paisible commune de Marcq et principalement le quartier du Pont : un ébénier de robe, Victor Hermans, a coupé la gorge à son amie Julia Samsen.

LA MAISON DU CRIME Rue de Marquette, 51, presque en face de la rue Saint-Patrick, est situé un estaminet qui a pour enseigne la «botte dor». C'est une maison à un étage, la façade est peinte en vert.

LE DRAME Qu'arriva-t-il mardi soir ? On ne sait trop, car un certain mystère entoure le drame qui s'est passé dans cette maison.

LA COURSE ENGLAÏTE Julia Samsen affligée au bout de la rue Saint-Patrick, s'était dirigée vers la grille d'un potager appartenant à M. Jean-Baptiste Vanwermeche, qui a son habitation rue Jacquard, 43.

UN HORRIBLE ACCIDENT D'USINE Un ouvrier entraîné par un arbre de transmission. — Le corps brisé de la victime en deux endroits.

À quatre mètres du sol, au dessus des métiers, un homme tournait dans le vide, véritable moulin vivant, emporté dans une course vertigineuse par un arbre de transmission.

LE MEURTRE SE DONNE LA MORT Victor Hermans s'était précipité sur son amie, la main armée d'un couteau à virole qu'il avait en poche, à lame très effilée.

CE QU'ON DIT Il est à peine besoin de dire que les commentateurs vont leur train autour de ce drame, sur lequel on ne possède que quelques paroles entrecoupées échappées à la victime.

LES GREVES A ROUBAIX Les Typographes Le travail a été repris, mardi matin, dans les quelques ateliers où l'on avait encore chaud la veille.

LES GREVES A ROUBAIX Les Maçons Le syndicat des ouvriers maçons a demandé aux patrons une entrevue qui aura lieu aujourd'hui, mercredi.

LES GREVES A ROUBAIX Les Peintres Une grève s'est déclarée mardi à midi au peignage de MM. Lorthois frères, rue Watkins.

LES GREVES A ROUBAIX Les Tourneurs Un grave d'ouvriers tourneurs Mardi matin, 10 tourneurs en cuivre sur 16 employés aux ateliers de constructions de M. Paul Dierbuck, rue de Valenciennes, se sont mis en grève.

LES GREVES A ROUBAIX Les Charbonniers Une grève s'est déclarée mardi à midi au peignage de MM. Lorthois frères, rue Watkins.

LES GREVES A ROUBAIX Les Tailleurs Une grève s'est déclarée mardi à midi au peignage de MM. Lorthois frères, rue Watkins.

LES GREVES A ROUBAIX Les Plâtres Une grève s'est déclarée mardi à midi au peignage de MM. Lorthois frères, rue Watkins.

LES GREVES A ROUBAIX Les Verriers Une grève s'est déclarée mardi à midi au peignage de MM. Lorthois frères, rue Watkins.

LES GREVES A ROUBAIX Les Serruriers Une grève s'est déclarée mardi à midi au peignage de MM. Lorthois frères, rue Watkins.

LES GREVES A ROUBAIX Les Menuisiers Une grève s'est déclarée mardi à midi au peignage de MM. Lorthois frères, rue Watkins.

LES GREVES A ROUBAIX Les Boulangers Une grève s'est déclarée mardi à midi au peignage de MM. Lorthois frères, rue Watkins.

LES GREVES A ROUBAIX Les Cordonniers Une grève s'est déclarée mardi à midi au peignage de MM. Lorthois frères, rue Watkins.

Les Hospices, sont prêts de se faire inscrire au siège du Comité organisateur, rue Faurve, 25.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE. — Un ancien serviteur de M. Lévy-Beaulieu, rue du Commerce, M. Victor Legros, coiffeur, rue Poligny, vient de prendre son retraite sur l'invitation de son patron, qui lui offre une pension après vingt-deux ans de services.

AGRESSION DE LA RUE DE LA TOULERIE. — Ainsi que nous le faisons prévoir dans notre récit de l'agression qui s'est déroulée dans la soirée de dimanche, rue de la Toulerie, Félix de Mille Jeanne Meuret qui fut brutalement frappée d'un coup de pied par Jules Vandersuppel, le frère de son ami, et fut transportée à l'Hôtel-Dieu, est demeurée satisfaisante, si bien que la blessée a pu regagner mardi matin son domicile.

ARRESTATION MOUVEMENTÉE D'UN EX-PULBÉ. — Un fraudeur, Laurent Declodet, sans domicile fixe, fut l'objet, il y a plusieurs mois, d'un arrêté d'expulsion pour défaut de résidence, accompagné d'autres fraudes dans le département de douanes Lahuppe, de la brigade de Roubaix-droite. Ce dernier avait été frappé à coups de matraque, au cours d'une attaque.

RENERVE PAR UN VELO. — Mardi vers huit heures du matin, un jeune bachelier, M. Philippe Buisson, 14 ans, demeurant, 65, cour Fontrier, rue de Bouvines, passait rue du Curat, lorsque, arrivé à l'angle de la rue Sébastien, il fut renversé par un cycliste pédalant à toute vitesse.

VOL D'UN PORTE-MONNAIE. — Dans la nuit de lundi à mardi, vers onze heures, l'agent de police Philippart, a mis en état d'arrestation un journalier, Albert Amand, âgé de 37 ans, demeurant rue Bernard, cour Demarec, 6, qui, étant en état d'ivresse, avait enlevé le porte-monnaie d'une demoiselle, Marie Ménard, 73, rue des Longues-Haies. Au dire de la plaignante, ce porte-monnaie contenait quarante francs. Conduit au poste de fouille, Amand n'a pas pu être poursuivi.

AVANTAGES SUR ENVOIES VOLONTAIRES. — Le tableau résumant les avantages assurés par la loi du 21 mars 1903 aux militaires engagés volontaires, ou rengagés, est affiché au secrétariat de la mairie, rue Neuve, 3, second étage, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

LA SOCIÉTÉ AMICALE DES OUVRIERS-CONDUCTEURS a tenu sa réunion hebdomadaire, au siège social, chez M. Vandenberghe, place Nadan, après l'adoption de quatre nouvelles résolutions, concernant la tenue de la situation financière qui est fort prospère. Il a été décidé qu'une sortie serait faite en ville en compagnie de la musique et qu'elle serait suivie d'un grand banquet. Pour terminer, le président, M. Bourgeois, a fait une charmante causerie professionnelle qui a vivement intéressé les sociétaires.

PIANOS, le plus grand choix, les meilleurs prix, Maison SÈREPEL, 138 bis, Grande-Rue.

M. Desbarbieux et le Bureau de Bienfaisance Lorsque nous avons protesté contre l'arbitraire prétention qui imposait une taxe sur les mariages, M. le maire de Croix a dû, pour éviter le ridicule, modifier son arrêté. Cela ne l'a pas empêché de réviser une justification de la mesure primitive.

Je ne vise pas à la célébrité, dit M. le Maire, pas plus que je ne vise à enlever la bonnette de pain à qui que ce soit, seulement je considère que les pauvres sont le Journal de Roubaix prend si indignement la défense des pauvres que les bourgeois intéressés qui doivent figurer sur les listes de l'administration du Bureau de bienfaisance, ont dans cette situation quand on refuse de faire admettre nos enfants dans les écoles municipales, chaque fois que l'on est gêné.

Mais oui, vous pouvez être pauvre et préférer le livre à toute autre chose, et il est permis de faire un grief à une famille de pauvres qui ne trouvent encore ces petites largesses dans leur grande misère pour donner, coûte que coûte, à leurs enfants l'éducation qu'ils ont reçue eux-mêmes.

N'est-il pas arrivé, dit encore M. Desbarbieux, quand le Bureau de bienfaisance a été administré par les réactionnaires que je pourrais nommer, que des secours ont été refusés à des familles d'ouvriers parce qu'ils avaient leurs enfants dans les écoles laïques et que ces familles étaient réactionnaires ?

Voilà une accusation que nous aurons ne pas pouvoir davantage réfuter que son auteur ne pourra la prouver.

Il aurait mieux fait de citer un seul exemple, non l'aurait-on peut-être cru... après avoir vérifié, bien entendu.

M. Desbarbieux, enfin, n'est pas d'avis que le Bureau de Bienfaisance est créé pour les pauvres sans exception. Les raisons d'être de ce bureau sont de donner à tous les enfants de la commune de Roubaix, ne servant exclusivement jusqu'à ce jour, les dévots et les époux de la commune, et que pas un centime n'est donné à ceux qui n'ont pas de la religion catholique et à leur famille. M. Desbarbieux ne sert pas le bien public, mais le bien personnel.